



Strasbourg, 12 avril 2022

CDPC-NPMS(2022)OJ

# **COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS (CDPC)**

## **Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants (CDPC-NPMS)**

**1<sup>ère</sup> réunion**

**10-11 mai 2022**

**10:00 – 12:30 / 14:00 – 17:00**

**10:00 – 12:30**

**Bureau du Conseil de l'Europe, Paris, Salle 1**

**Réunion en personne**

---

## **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

---

Document préparé par le Secrétariat du CDPC  
Direction générale I – Droits de l'Homme et Etat de droit

**10 mai 2022**

<b>10:00</b>	<b>Ouverture de la réunion.</b> Accueil et remarques liminaires par <b>M. Carlo CHIAROMONTE</b> , Chef du droit pénal et de la lutte contre le terrorisme, Secrétaire du CDPC, Conseil de l'Europe.
	Présentation par <b>M. Calogero FERRARA</b> , Expert du Conseil de l'Europe auprès du Réseau, sur les activités du CDPC concernant le trafic de migrants, sur la rédaction du Plan d'Action et son processus, et sur la mise en œuvre des différentes Actions, en particulier l'Action n°1.
	<b>Tour de table.</b> Présentation des participants (fonction, expertise, expérience en matière de trafic de migrants et au sein d'autres réseaux).
<b>11:30</b>	<b>Session I.</b> Discussion sur : <ul style="list-style-type: none"><li>- la création et le fonctionnement du Réseau (désignation et pouvoirs effectifs des membres, processus de communication et de partage de l'information, utilisation potentielle d'un site dédié, autres instruments de communication rapide) ;</li><li>- futures tâches et activités du Réseau (création potentielle d'une newsletter annuelle sur les meilleures pratiques concernant les défis en matière d'enquêtes, de poursuites et de justice dans les affaires de trafic de migrants, rapport et sélection de décisions pertinentes d'intérêt commun) ;</li><li>- toutes autres propositions possibles ou idées de la part des participants.</li></ul>
<b>12:30</b>	<b><i>Pause déjeuner.</i></b>
<i>Pour les Sessions II et III, les participants sont invités à présenter leur situation nationale concernant les questions abordées et à s'impliquer activement dans les échanges.</i>	
<b>14:00</b>	<b>Session II.</b> Partage d'information sur les évolutions/tendances récentes du trafic de migrants et des questions qui y sont liées (acteurs impliqués, routes, modes opératoires, liens avec d'autres formes de criminalité, protection des victimes, suivi des flux financiers, etc.)
<b>16:00</b>	<b>Session III.</b> Echange de meilleures pratiques sur les aspects liés aux enquêtes et aux poursuites (outils et stratégies d'enquête, enjeux de coopération internationale, évaluation judiciaire d'affaires importantes, pratiques de coopération, etc.)
<b>17:00</b>	<b><i>Fin de la 1<sup>ère</sup> journée de réunion.</i></b>

11 mai 2022

<p><b>10:00</b></p>	<p>Suite de la <b>Session III.</b> Les enquêtes financières sur le trafic de migrants et la nécessité de coopérer avec d'autres parties prenantes (services de transfert d'argent, Cellules de renseignement financier, etc.). Meilleures pratiques en matière de procédures de gel et de confiscation.</p>
<p><b>11:00</b></p>	<p><b>Session IV.</b> Discussion sur d'autres Actions du Plan d'Action potentiellement pertinentes et particulièrement l'Action n°5, c'est-à-dire sur la nature des informations concrètes (sur les structures judiciaires et légales) et sur les moyens pour les membres du CDPC de les fournir, pouvant figurer dans les profils-pays sur le trafic de migrants.</p>
<p><b>12:00</b></p>	<p>Résumé des discussions et remarques finales.</p>
<p><b>12:30</b></p>	<p><b><i>Fin de la 2<sup>nde</sup> journée de réunion.</i></b></p>